



CLUB DE VOILE DE LANGRUNE

*Place du six juin
14830 Langrune sur Mer
02.31.96.77.84
www.cvl-langrune.fr*

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2010

Ordre du jour:

I) Bilan Année 2009

- Origines des stagiaires
- Gestion du parc
- Navigation libre
- Personnel
- Investissements 2009
- Activité
- Site internet
- Bilan financier

II) Projets Année 2010

- Activité
- Investissements
- Ecole de sport
- Plaquettes 2010
- Tarifs 2010
- Amélioration des locaux

IV Election du bureau

Questions diverses

Daniel Outin, Président, commence la séance en remerciant de leur présence, les conseillers municipaux présents, les représentants de la Ligue de Voile (LIGUE), et du Comité Départemental de Voile (CDV), ainsi que tous les adhérents présents soit au total une trentaine de personnes.
Excusés:

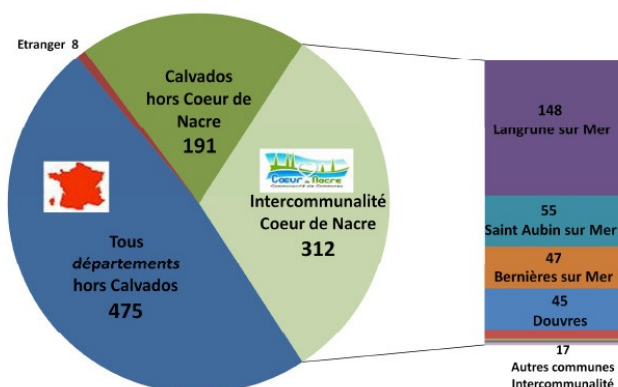
Mr Jean Luc Guingouain (Maire) et Anne Le Gall de Calvados nautisme

1) Bilan de l'année 2009

1) Origine des stagiaires :

En 2009, le club a accueilli 879 stagiaires et 116 membres du club, et 11 navigants libres, soit une fréquentation de plus de 1000 personnes.
Avec 92 licenciés adultes, 39 licenciés jeunes et 322 licenciés école, le club se place en 6^{ème} position sur 31 au niveau départemental.

Origine des membres et stagiaires



L'origine géographique des 1000 personnes fréquentant notre club, 50% viennent en dehors du département du calvados (colonies, vacanciers été, groupes divers)

Dans les 50% qui sont du calvados, un tiers vient principalement des communes de Caen la mer et deux tiers sont de notre communauté de commune Cœur de Nacre.

Les 11 communes de notre intercommunalité représentent 32 %

Le pourcentage des autres communes du département du calvados est de 19% venant principalement de l'agglomération de Caen.

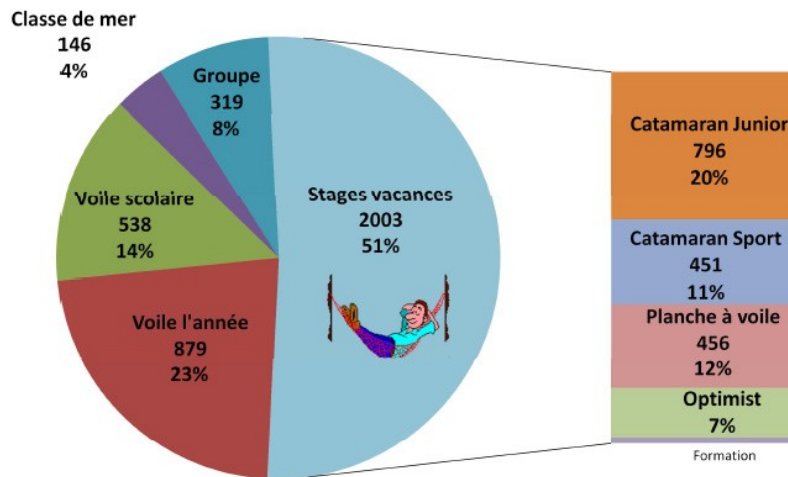
Enfin 49% représente une population estivale d'origine des autres départements de France.

Les étrangers étant une minorité : 1%

On note en 2009 une certaine stabilité par rapport à 2008 au niveau du nombre de séances (3885 en 2009, 4060 en 2008, 3952 en 2007 et 4144 en 2006).

Les 3885 séances se répartissent de la façon suivante :

Répartition des 3885 embarquements



Nombre total de séances équivalent à 2008 mais avec une évolution de sa répartition.

La saison été reste relativement stable, le catamaran reste l'activité principale.

On constate une progression d'activité sur la voile à l'année. (+12%)

Une forte baisse sur les scolaires (-17%)

Il y a de plus en plus de demande de séances ponctuelles : 120

Comme l'année précédente, on remarque que l'activité est à peu près équilibrée entre les périodes de vacances et le reste de l'année.

En hors saison , 857 embarquements ont été effectués par 21 groupes :

Scolaires	Groupes	Origines	Stagiaires
	2	Primaire	50
	1	Collège	21
	1	Lycée	46
	2	UNSS-UGSEL	7
	1	Institut Spécialisé	5

	Groupes	Origines	Stagiaires
	1	Etudiants (WE)	16
	1	AJE Hôpital de jour	5

Associations	1	ASL (stages de Pâques)	23
	5	Groupes divers	52
	1	Colonies Bernières	9
	4	PSA	41

De moins en moins de classes de primaire.

Les stages pour les primaires sont aidés par le conseil général qui apporte un financement de 6 euros par stagiaire et par jour ;

Alternance de séances de voile avec une découverte du milieu marin.

L'activité extra scolaire est aussi en progression avec une nouveauté créée en 2008, la préparation de l'option facultative « voile au bac ». :

Primaire : Langrune et Bernières

Lycée : Dumont d'Urville

Collège : Douvres

Etudiants : Ecole de physique et chimie de Paris

Groupe divers : groupe d'Argenteuil accueillis durant deux jours, pour certains jeunes, c'était la première fois qu'ils voyaient la mer !

2) Parc :

Gestion du parc

34 Catamarans,

21 Dériveurs doubles

11 Dériveurs solitaires



Les 116 membres actuels sont presque exclusivement propriétaires de bateaux hébergés sur le parc.

Il y a 66 emplacements

Mais les retards dans les paiements des cotisations sont un problème. Au 1^{er} mars, date limite de paiement, 50% seulement des cotisations nous étaient parvenues.

Or, dès le début de l'année, nous avons des demandes d'hébergement auxquelles nous ne pouvons répondre favorablement ne connaissant pas l'état réel du parc, alors que souvent des personnes tardant à payer leur cotisation finissent par libérer leur place.

L'année prochaine nous serons contraints de mettre en place des règles plus strictes...

3) Navigation libre :

Rappel de principe de cette formule :

Le forfait annuel est de 300€ et donne accès illimité aux embarcations du club (cata, dériveurs solo ou double, planches à voile et Kayak).

Il est possible d'opter pour la formule « tickets » : le carnet de 5 tickets étant à 100€

1 ticket = 1 navigation équipier

Cette formule est disponible depuis 2 ans et semble assez intéressante : pour un coût équivalent à l'hébergement, l'assurance du bateau, et l'entretien, il est possible de naviguer sur des bateaux récents et diversifier sa navigation en alternant des supports (cata, dériveurs solo ou double, planches à voile et Kayak).

4) Personnel :

Le personnel du club de voile représente 2,5 ETP (Equivalent Temps Plein), deux permanents, et des saisonniers :

Les permanents :

- Matthieu CDI (mi-temps de mars à août)
- Pierre CDD de mars à août

L'été :

- 3 moniteurs (1 juillet + 1 août + 1 mi juillet / mi août)
- 2 hôtesse d'accueil (1 juillet + 1 août)
- 2 moniteurs en formation D1
- 9 aides moniteurs

Le bureau est constitué de 11 membres et 3 bénévoles occasionnels

5) Investissement 2009:

Cette année a été riche en investissements : 2 catamarans SL16 sont venus remplacer les anciens KL15,5 (13 000 € pièce)

Cet investissement a été possible grâce à la subvention mairie, la participation du Conseil Général (30%) et la reprise de deux KL 15,5 par le chantier naval du Bessin

Un laser d'occasion en très bon état a été acheté pour renforcer la flotte laser qui est au nombre maintenant de 6 embarcations.

Il a été acheté également 5 planches à voile. (7 000€)

Nous avons fait aussi réaliser des portes gilets nouvelle génération par le lycée professionnel Jean Joris de Dives sur Mer

6) Activité:

Cette année, le club a été ouvert tous les dimanches.

En plus de l'animation régulière que nous effectuons sur le plan d'eau, nous mettons en place des animations telles que :

- Participation au week-end de la fête du nautisme
- Participation au week-end du sport en famille (15 baptêmes en caravelle 8 en catamarans)
- Des sorties club qui, malheureusement, ne rencontrent pas un grand succès, pourtant c'est l'occasion unique de naviguer en flottille pour atteindre des nouveaux horizons.

Le barbecue traditionnel à l'issue de ces navigations permet de mieux se connaître *et conforte l'esprit club.*

Devant le peu de fréquentation du forum sur la commune de Langrune sur mer l'an passé, le Club de Voile a fait le choix de participer à celui de Douvres la Délivrante du 12 septembre, ce qui nous a permis de prendre une trentaine de contacts.

7) Site Internet:

Notre site Internet a été entièrement relooké par Aurélien depuis le mois de mai 2008.

Le site connaît une nette progression de fréquentation, avec environ 200 connections par jour en saison.

Les contacts par mail sont de plus en plus nombreux (renseignements et inscriptions)

www.cvl-langrune.fr

Près 48000 Visites en 2009



8) Bilan financier :

Les comptes sont présentés par Marc Lenormand.

Le chiffre d'affaire est relativement stable par rapport à 2008.

Moins de charge en 2009, notamment au niveau de l'entretien du matériel.

17000 €.....parc bateaux
 77290€..... école de voile
 36956 €hors saison

111000 €charges

Soit une perte globale de 16727 € couverte par les subventions et les produits exceptionnels,
d'où un résultat net de 17919 €

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

II) Projets pour 2010

1) Activités 2010

Horaires d'ouverture



- le mardi 9h00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00
- le mercredi 9h00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00
- le jeudi 9h00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00
- le vendredi 9h00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00
- le samedi 8H30 à 17H30
- le dimanche 14H00 à 17H00

Ouverture de la base depuis le 1^{er} mars

Un nouveau chef de base : Sébastien Toulorge qui remplace Matthieu qui reste jusque fin août et assure la liaison.

La voile à l'année a commencé le 20 mars

Le premier groupe sera reçu cette semaine, le lycée de Douvres

Le club va mettre en place le « Week-end de sport en famille » grâce à la subvention de 1000€ de la jeunesse et sport ;

Le problème majeur reste la question de l'hébergement qui fait défaut à Langrune.

Notre objectif est d'accueillir plus de stagiaires scolaires et extra scolaire UNSS.

Nous mettons beaucoup d'espoir dans la découverte du milieu marin initiée depuis deux ans en complément des stages de voile.

2) Investissements 2010

Dans le cadre des investissements 2010, (sous condition d'obtention des subventions), il a été prévu l'acquisition de :

- une sécurité avec moteur (10000€)
- deux dériveurs : 2 RS500 (17 000€)
- 5 Planches à voile avec gréement
- des remorques pour les sécu (lycée de Dives)

3) Ecole de sport

L'année 2010 va être le retour d'une équipe de sport en planche à voile.

Quelques jeunes du club sont intéressés pour participer au championnat départemental

FUNKIDS.

Le club sera ouvert le dimanche pour les entraînements de perfectionnement et d'initiation à la régata.

Mise à disposition d'une planche avec gréement aux jeunes s'engageant sur la formule navigation libre sur les embarcations du club

4) Plaquettes 2010 :

Comme l'année passée, les plaquettes seront réalisées par la société « Conseil & communication », mais se charge de trouver les annonceurs pour financer le coût de réalisation de celle-ci.

En 2009, l'annonceur était la Caisse d'épargne de Douvres, cette année nous sommes encore dans l'attente de réponse d'éventuels sponsors.

5) Tarifs 2010 :

Les tarifs restent inchangés, exception faite des licences dont le montant est fixé par la FFV :

Voile à l'année

- Adultes :..... 250€
- < 18ans :..... 200€

Stages semaines

- Catamaran sport, PAV : 120€
- Catamaran junior, PAV :..... 115€
- Optimist : 85€

Séances à l'unité :

- Individuel: 30€
- Groupe > 5 personnes : 22€

Forfait Parc

- Equipage + catamaran :190€
- Équipage + dériveur : 160€
- Membre + dériveur solo : ... 115€
- Casier : 75€

Navigation libre sur support club

- Forfait année : 300€
- Carte 5 tickets : 100€

Cotisation Membre : 15€

Licences FFV

- Adulte :..... 48€
- Jeune : 24€
- École : 10€

6) Amélioration des locaux :

Les locaux du club sont vétustes et ne répondent plus aux normes actuelles.

Un projet d'amélioration des locaux a donc été étudié.

Une première réunion a eu lieu avec les représentants de la municipalité qui sont conscients de la vétusté de nos locaux et surtout des vestiaires.

Une première proposition a été faite de louer de nouveaux « Algéco » . Le club a souhaité continuer une année avec les « Algeco » actuels et a demandé à la mairie de prévoir et financer une étude d'amélioration des locaux.

Pour la mairie, seul un projet d'envergure au sein de l'Intercom semble viable.

La municipalité a demandé une estimation de nos besoins.

Nous avons été visiter les locaux de Lion sur Mer

Un document sous forme de cahier des charges, élaborée par le bureau du CVL va être remis la semaine prochaine à la municipalité. Sur ce document apparaissent nos souhaits pour des locaux fonctionnels et aux normes actuelles :

- une zone dite humide qui serait une extension des locaux actuels en remplacement des « Algeco »

- 3 vestiaires, sanitaires, coin repas, local technique

- une zone sèche qui serait l'amélioration ou la refonte des surfaces actuelles : salle commune, bureau, accueil, local stockage matériel

Une équipe d'élèves ingénieurs a été déjà contactée par la mairie pour faire un état des lieux des locaux de la municipalité, dont ceux du CVL. En revanche la question de l'hébergement n'est pas encore d'actualité. Mais il est clair que la municipalité s'est positionnée par rapport au CVL. C'est une avancée par rapport à l'année passée.

III) Election du bureau

Le bureau est annuellement démissionnaire comme le précise l'article 8 des statuts du club. Les 11 membres actuels se représentent. Il est précisé que les candidatures restent ouvertes, que le bureau peut être composé de 15 membres.

Gérard Angot, Aurélien Bonanni, Jean-Claude Boulaye, Alain Durand, Thomas Durand, Nicolas Hutrel, Marc Le Normand, Gilles Loubet, Philippe Louvel, Daniel Outin et Bernard Pallier sont candidats.

Les 11 candidats sont élus à l'unanimité.

IV Questions diverses

- Une question est posée quant à la somme nécessaire au financement de la plaquette, la réponse est qu'il faut une somme d'environ 600 euros.

- Un conseiller municipal demande s'il est à l'ordre du jour de faire un budget provisionnel. Marc Lenormand s'occupant des finances répond que

le budget prévisionnel n'est pas un problème car la lecture des comptes depuis une dizaine d'année révèle une certaine stabilité. Les seuls aléas étant les subventions. Les investissements sont stables, de l'ordre de 35000 à 40000 euros. Il est donc facile d'en faire un prévisionnel. De plus pour les dossiers de subvention, les dossiers présentés sont des prévisionnels.

La séance est levée à 19h00.

*Pour le CVL, le secrétaire, Jean-Claude BOULAYE
le 29/04/2010*